

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE

KID MEDIA MANAGEMENT AGISSANT DE CONCERT AVEC M. ROCH LENER

CONSEILLEE PAR



PRESENTEE PAR



Informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Kid Media Management



Le présent document relatif aux autres informations de la société Kid Media Management a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 25 novembre 2014, conformément à l'article 231-28 de son Règlement général et à l'Instruction de l'AMF n°2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Kid Media Management.

Il complète la note d'information relative à l'offre publique de retrait initiée par Kid Media Management agissant de concert avec M. Roch LENER et visée par l'AMF le 25 novembre 2014 sous le n° 14-619 en application d'une décision de conformité du même jour.

Le présent document ainsi que la note d'information sont disponibles sur le site Internet de la de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

- Kid Media Management, 7 rue Carnot, 94130 Nogent Sur Marne
- Louis Capital Markets, 39-41 rue Cambon, 75 001 Paris.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique de retrait, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
1 RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT KID MEDIA MANAGEMENT	4
1.1 Dénomination sociale (article 2 des statuts).....	4
1.2 Siège social (article 4 des statuts).....	4
1.3 Forme sociale (article 1 des statuts).....	4
1.4 Registre du commerce et des sociétés	4
1.5 Durée de la société (article 5 des statuts)	4
1.6 Objet social (article 3 des statuts)	4
1.7 Exercice social (article 24 des statuts)	5
2 RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LE CAPITAL DE L'INITIATEUR	5
2.1 Capital social	5
2.2 Cession et transmission des actions (article 11 des statuts)	5
2.3 Droits et obligations rattachés aux actions (article 10 des statuts)	5
2.4 Répartition du capital social au 30 juin 2014	5
2.5 Autres titres donnant accès au capital	5
2.6 Instruments financiers non représentatifs du capital	5
2.7 Pactes d'associés	5
2.8 Organigramme simplifié.....	6
3 ADMINISTRATION ET DIRECTION DE L'INITIATEUR	6
3.1 Présidence et représentation.....	6
3.2 Composition des organes d'administration	6
3.3 Commissaires aux comptes	6
4 DESCRIPTION DES ACTIVITES DE L'INITIATEUR	7
4.1 Principales activités	7
4.2 Faits exceptionnels et litiges.....	7
4.3 Employés	7
5 ACTIVITES ET RENSEIGNEMENTS FINANCIERS.....	7
6 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	15
7 MODE DE FINANCEMENT DE L'OFFRE ET DU RETRAIT OBLIGATOIRE.....	15
7.1 Frais liés à l'Offre.....	15
7.2 Frais de courtage et rémunération des intermédiaires	15
8 ATTESTATION DE LA SOCIETE AU PRESENT DOCUMENT	16

PREAMBULE

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement de l'article 236-3 et 237-1 du règlement général de l'AMF, Kid Media Management, Société à Responsabilité Limitée (SARL) au capital de 202.500 euros dont le siège social est situé 7 Rue Carnot, 94130 Nogent Sur Marne, immatriculée sous le numéro d'identification 442 949 897 au registre du commerce et des sociétés de Créteil (ci-après « **Kid Media Management** », « **KMM** » ou « **l'Initiateur** ») agissant de concert avec Monsieur Roch LENER (KMM ensemble avec Monsieur Roch LENER étant ci-après dénommés le « **Concert** »), propose de manière irrévocable aux actionnaires et aux titulaires d'actions non regroupées de Millimages, Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 293.597,88 euros divisé en 128.771 actions de 2,28 euros de valeur nominale, dont le siège social est situé 88, rue de la Folie Méricourt, 75 011 Paris, immatriculée sous le numéro d'identification 382 954 279 au registre du commerce et des sociétés de Paris (ci-après nommée indifféremment la « **Société** » ou « **Millimages** »), d'acquérir la totalité de leurs actions Millimages au prix de 25,52 euros par action regroupée et 0,45 euro par action non regroupée dans le cadre de la présente Offre publique de Retrait (l'« **Offre** ») qui pourra être immédiatement suivie d'un Retrait Obligatoire (le « **Retrait Obligatoire** »), si les actions non présentées à l'Offre ne représentent pas plus de 5 % du capital ou des droits de vote de la Société, étant précisé que les actions de la Société apportées à l'Offre seront acquises par KMM.

Les actions Millimages sont négociées sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext Paris sous le code :

- ISIN FR0011451194 - MIL pour les actions regroupées et,
- ISIN FR0010973479 - MILNR pour les actions non regroupées.

Il est précisé qu'il existe à la connaissance du Concert, 7.752 actions non regroupées en circulation, dont 7.733 non détenues par le Concert, permettant d'obtenir par regroupement 136 actions (compte tenu des règles d'arrondis).

Les opérations de regroupement d'actions Millimages décidées par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société du 19 mars 2013 ont débutées le 4 avril 2013 par attribution d'une (1) action nouvelle de 2,28 euros de valeur nominale contre cinquante-sept (57) actions anciennes de 0,04 euro de valeur nominale.

L'Offre porte sur l'ensemble des actions Millimages en circulation non détenues par le Concert, à la date de la présente note d'information, soit 10.049 actions regroupées Millimages et 7.733 actions non regroupées Millimages, représentant 7,91% du capital et 4,49% des droits de vote.

En application de l'article L. 433-4 II du code monétaire et financier et de l'article 237-1 du règlement général de l'AMF, dans la mesure où les actions non présentées à l'Offre ne représentent pas plus de 5 % du capital ou des droits de vote de la Société, Kid Media Management demandera la mise en œuvre d'un retrait obligatoire dès la publication par l'AMF de l'avis de résultat de l'Offre et au plus tard dans les trois mois de sa clôture.

Dès lors, les actions qui n'auront pas été apportées à l'Offre seront transférées à l'Initiateur moyennant une indemnisation égale au prix de l'Offre (25,52 euros par action regroupée et 0,45 euro par action non regroupée).

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun autre titre de capital, ni aucun autre instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société.

Le contexte et les modalités de l'Offre sont détaillés dans la note d'information établie par l'Initiateur ayant reçu le visa de l'AMF n°14-619 en date du 25 novembre 2014 disponible sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), et peut être obtenu sans frais auprès de Louis Capital Markets.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, Louis Capital Markets, en tant qu'établissement présentateur de l'Offre agissant pour le compte de l'Initiateur, garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

1 RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT KID MEDIA MANAGEMENT

1.1 Dénomination sociale (article 2 des statuts)

La dénomination sociale de l'Initiateur est : Kid Media Management.

1.2 Siège social (article 4 des statuts)

Le siège social de Kid Media Management est situé 7, Rue Carnot, 94 130 Nogent sur Marne.

1.3 Forme sociale (article 1 des statuts)

Kid Media Management est une société à responsabilité limitée de droit français.

1.4 Registre du commerce et des sociétés

Kid Media Management est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 442 989 897.

1.5 Durée de la société (article 5 des statuts)

Kid Media Management a été immatriculée le 23 août 2002.

Sauf prorogation ou dissolution anticipée, Kid Media Management a une durée de vie de quatre-vingt-dix neuf (99) ans qui court à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'en août 2101.

1.6 Objet social (article 3 des statuts)

L'Initiateur a pour objet :

- l'acquisition, l'exploitation, la production, la co-production, la distribution, la cession, la diffusion, sous quelque forme que ce soit, notamment par la vente, la location, la publication, l'édition, la reproduction graphique musico-mécanique photographique, sonore et visuelle, cinématographique, théâtrale, numérique et audiovisuelle, par tous procédés actuellement connus (papier, disques, films, bandes, radio, télévision, télécommunications, presse, cassettes, vidéocassettes, vidéogrammes, jeux, vidéo etc....) et par tous procédés qui seront découverts à l'avenir, d'œuvres littéraires, artistiques, dramatiques, musicales, théâtrales, cinématographiques, sous quelque forme qu'elles se présentent et des droits y attachés et subséquents ainsi que tous produits multimédia et de nouvelles technologies,
- l'achat, la revente de droits de films ainsi que le développement de concepts et de projets audiovisuels, cinématographiques, multimédias sous quelques formes que ce soit,
- la prise d'intérêts directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, et notamment par souscription ou achat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés, dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, commerciales, financières, mobilières, immobilières ou autre,
- l'assistance de toutes sociétés ou entreprises par la fourniture de services de toutes natures, et notamment de services sur les plan administratif, commercial, comptable, marketing, financier, études, et plus généralement le financement, la gestion, le contrôle, la direction de ces sociétés ou entreprises en vue de favoriser le développement.
- toutes opérations de gestion, de placement ou d'investissements,
- et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

1.7 Exercice social (article 24 des statuts)

L'exercice social de Kid Media Management commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

2 RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LE CAPITAL DE L'INITIATEUR

2.1 Capital social

Le capital social est fixé à 202.500 euros. Il est divisé en 20.250 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 20.250.

2.2 Cession et transmission des actions (article 11 des statuts)

L'article 11 des statuts prévoit que les parts sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants et descendants. Elles sont librement transmissibles par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux.

Cependant, les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts du capital social.

2.3 Droits et obligations rattachés aux actions (article 10 des statuts)

Chaque part sociale donne à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de Kid Media Management et l'actif social et une voix dans tous les votes.

2.4 Répartition du capital social au 30 juin 2014

	Nombre parts	% capital
Monsieur Roch LENER*	19 647	97%
Madame Marie-Caroline VILLAND épouse LENER	603	3%
Total	20 250	100%

2.5 Autres titres donnant accès au capital

Il n'existe pas d'autres titres donnant accès au capital.

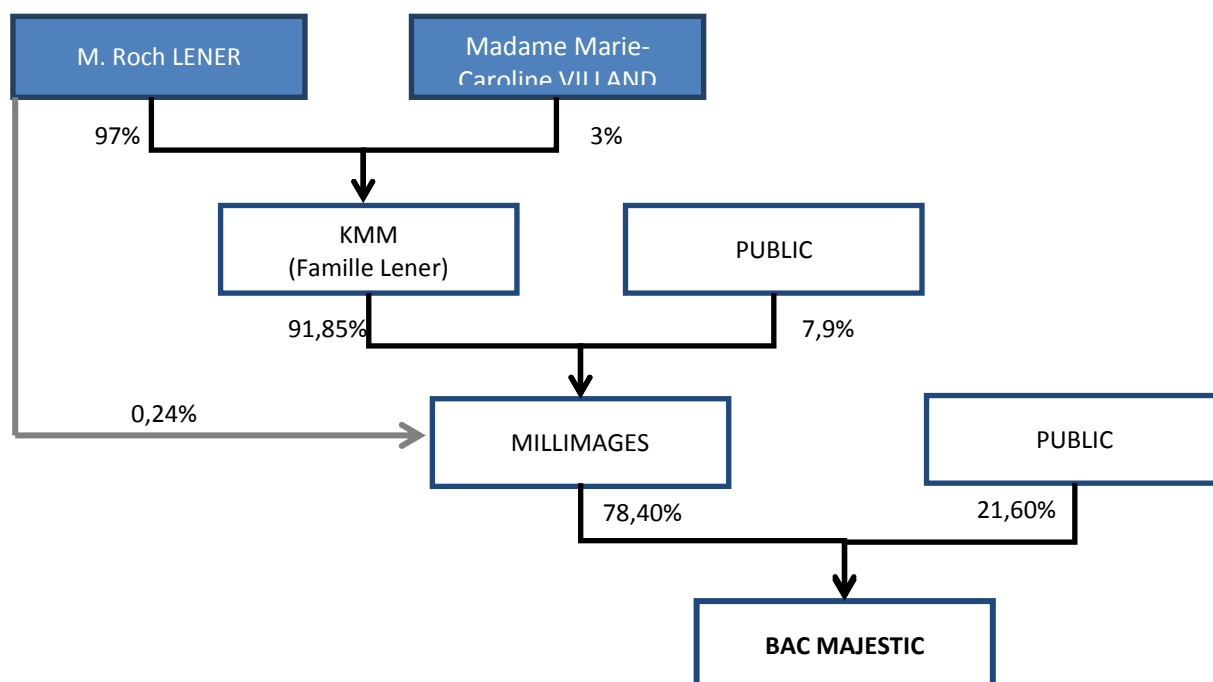
2.6 Instruments financiers non représentatifs du capital

Néant.

2.7 Pactes d'associés

Néant

2.8 Organigramme simplifié



Il est précisé que Millimages a initié une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société Bac Majestic. Cette opération fait suite à la cession par Bac Majestic de son actif essentiel, Bac Films Distribution, le 18 octobre 2013.

Cette opération a fait l'objet d'une note d'information établie par Millimages et visée par l'AMF le 25 novembre 2014 sous le n° 14-621.

3 ADMINISTRATION ET DIRECTION DE L'INITIATEUR

3.1 Présidence et représentation

Kid Media Management est dirigée et représentée par Monsieur Roch LENER, son gérant depuis sa constitution.

Monsieur Roch LENER est par ailleurs actionnaire direct de Millimages à hauteur de 0,24% du capital (soit 308 actions regroupées Millimages). Il est également président directeur général des sociétés Millimages et Bac Majestic.

3.2 Composition des organes d'administration

Non applicable.

3.3 Commissaires aux comptes

Non applicable.

4 DESCRIPTION DES ACTIVITES DE L'INITIATEUR

4.1 Principales activités

Kid Media Management a pour seule activité à ce jour la détention et la gestion de participations.

A la date des présentes, Kid Media Management détient 118.278 actions regroupées et 19 actions non regroupées Millimages soit 91,85% du capital et 95,37% des droits de vote de Millimages.

Par ailleurs Roch LENER agissant de concert avec Kid Media Management détient 308 actions regroupées, soit 0,24% du capital et 308 droits de vote, soit 0,14% des droits de vote Millimages.

Kid Media Management détient également des participations dans la société Gong Media International à hauteur de 60,16% du capital social. Gong Media International est la société éditrice des chaînes de divertissement Gong et Gong Base.

Cette participation est issue de la conversion d'obligations convertibles en actions (OCA) acquises par Kid Media Management au cours de l'exercice 2013 et de la participation de Kid Media Management à l'augmentation de capital de cette société.

4.2 Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de Kid Media Management, il n'existe aucun litige ou fait exceptionnel, autre que le dépôt de l'Offre et les opérations qui y sont liées, susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de Kid Media Management.

4.3 Employés

A la date des présentes, et depuis sa constitution, Kid Media Management n'emploie aucun salarié.

5 ACTIVITES ET RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Nous présentons ici un résumé des comptes sociaux de la holding Kid Media Management au 31 décembre 2013, date de clôture de l'exercice.

BILAN SIMPLIFIE AU 31 DECEMBRE 2013

ACTIF

En €	31/12/2013			31/12/2012
	Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	11 981	686	11 295	-
Immobilisations financières	3 734 614	700 000	3 034 614	2 613 759
ACTIF IMMOBILISE	3 746 595	700 686	3 045 909	2 613 759
Créances	750 849	-	750 849	435 307
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	388	-	388	6 473
ACTIF CIRCULANT	751 237	-	751 237	441 780
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	4 497 832	700 686	3 797 146	3 055 539

PASSIF

En €	Net 31/12/2013	Net 31/12/2012
Capital social	192 500	162 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Réserves	750	750
Report à nouveau	(856 218)	(890 650)
Résultat de l'exercice	(106 403)	34 432
CAPITAUX PROPRES	(769 371)	(692 968)
Provisions pour risques et charges	-	-
Emprunts et dettes assimilées	4 319 529	3 564 712
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	71 760	71 760
Fournisseurs et comptes rattachés	13 156	20 332
Dettes fiscales et sociales	30 524	90 156
Autres dettes	131 546	1 546
Produits constatés d'avance	-	-
DETTES	4 566 516	3 748 506
Ecart de conversion passif	-	-
TOTAL PASSIF	3 797 146	3 055 539

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE AU 31 DECEMBRE 2013

En €	31/12/2013	31/12/2012
Produits d'exploitation	1	160 001
Charges d'exploitation :	5 112	17 238
Autres achats et charges externes	3 781	14 910
Impôts, taxes et versements assimilés	645	628
Amortissements et provisions	686	-
Autres charges	-	1 700
RESULTAT D'EXPLOITATION	(5 111)	142 762
Produits financiers	5 345	-
Charges financières	103 535	103 535
RESULTAT FINANCIER	(98 190)	(103 535)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(103 302)	39 227
Produits exceptionnels		500
Charges exceptionnelles	3 101	5 295
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 101)	(4 795)
Impôts sur les bénéfices	-	-
RESULTAT NET	(106 403)	34 432

ANNEXES

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		188 498 686		 188 498 686
TOTAL GÉNÉRAL		686		686

Amortissements

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles : Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions inscrites au bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	 700 000 700 000			 700 000 700 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 400 000			1 400 000
TOTAL GÉNÉRAL	1 400 000			1 400 000

Etats des échéances des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	191 360	191 360	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	1 125	1 125	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	5 558	5 558	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 484	3 484	
État - Divers			
Groupe et associés	549 322	549 322	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	750 849	750 849	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	750 849	750 849	
----------------------	----------------	----------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	10 682		10 682	
Emprunts et dettes financières divers	3 658 247		3 658 247	
Fournisseurs et comptes rattachés	13 156	13 156		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	30 524	30 524		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	650 600	650 600		
Autres dettes	131 546	131 546		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	4 494 756	825 827	3 668 930	
----------------------	------------------	----------------	------------------	--

Charges à payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	207 070 4 784
TOTAL	211 854

Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	(1 546)
TOTAL	(1 546)

Composition du capital social

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice		
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

Frais d'établissement

ÉLÉMENTS	Valeurs nettes	Taux d'amortissem.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

6 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

6.1 Augmentation du capital du 3 juin 2014

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juin 2014 a décidé et constaté la réalisation de l'augmentation du capital social de Kid Media Management d'une somme de 10.000 euros par l'émission de 1.000 parts sociales nouvelles de 10 euros chacune, à libérer intégralement de leur valeur nominale en numéraire avec renonciation au droit préférentiel de souscription d'un associé.

Les 1.000 parts nouvelles ont été intégralement souscrites par Monsieur Roch LENER. Cet unique souscripteur a libéré le montant de sa souscription en numéraire à concurrence de 10.000 euros. Madame Marie-Caroline VILLAND a renoncé à son droit préférentiel de souscription.

6.2 Achat de gré à gré d'actions Millimages

- *Acquisitions d'actions Millimages de gré à gré le 10 mai 2014*

Le 10 mai 2014, Kid Media Management a procédé à l'acquisition de gré à gré de 2.621 actions regroupées Millimages au prix unitaire de 20 euros par action. Cette acquisition a fait l'objet d'une déclaration publiée sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) le 16 juin 2014 sous le n° 2014DD314059.

- *Acquisitions d'actions Millimages de gré à gré le 20 octobre 2014*

Le 20 octobre 2014, Kid Media Management a procédé à l'acquisition de gré à gré de 11.842 actions regroupées Millimages au prix unitaire de 25,52 euros par action.

Cette acquisition a fait l'objet d'une déclaration de franchissement de seuil publiée sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) le 22 octobre 2014 sous le n° DI 214C2202.

Depuis le 20 octobre 2014, KMM détient 91,85% de la totalité du capital social et 95,37% des droits de vote de Millimages.

6.3 Autres participations

Au cours de l'exercice 2014, Kid Media Management a converti ses OCA de la société Gong Media International (Obligations Convertibles en Actions) en actions et participé à l'augmentation de capital de cette même société. Kid Media Management détient donc 60,16% du capital de Gong Media International.

Par ailleurs, Kid Media Management a acquis au cours de cet exercice d'autres OCA qui pourraient, en cas de conversion, porter sa participation à 62,92% du capital.

7 MODE DE FINANCEMENT DE L'OFFRE ET DU RETRAIT OBLIGATOIRE

7.1 Frais liés à l'Offre

Le montant total des fonds nécessaires à l'acquisition des actions dans le cadre de l'Offre et du Retrait Obligatoire, à l'exclusion des frais liés à l'opération, s'élève à 259.930 euros.

Ce montant sera financé sur la trésorerie de KMM qui a fait l'objet d'un apport en compte courant de ses actionnaires d'un montant de 445.368 euros en date du 22 octobre 2014.

7.2 Frais de courtage et rémunération des intermédiaires

L'Initiateur ne prendra en charge aucun frais de courtage ou de rémunération des intermédiaires.

8 ATTESTATION DE LA SOCIETE AU PRESENT DOCUMENT

"J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que le présent document qui a été déposé le 25 novembre 2014 et qui sera diffusé au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction 2006-07, dans le cadre de l'offre publique de retrait initiée par Kid Media Management et visant les actions de la société Millimages. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée."

Paris, le 25 novembre 2014

Monsieur Roch LENER
Gérant de Kid Media Management